CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2016

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Novembre 2016

L'an deux mille seize, le trente septembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-deux septembre deux mille seize, se sont réunis en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARCOURT, Maire.

Etaient présents :
Jean-Luc DARCOURT, Maire, Raymond DRIEUX, Marie-Claire CAILLIAU, Jean-Paul DUMOTIER, Jeannine BERNARD, Francis BRUNET, Adjoints, Jean-Noël MALLEVAEY, Edith DENIS, Nathalie FICHAUX, Lydia GARNIER, Marc GARRIDO, Yannick LE PAPE, Daniel DECHERF, Nicole ALIPS, Conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :
- Jean-Luc VANHEE, Conseiller municipal, à Marie-Claire CAILLIAU, Adjointe,
- David VANMARQUE, Conseiller municipal, à Jeannine BERNARD, Adjointe,
- Catherine DENNETIERE, Conseillère municipale, à Jean-Noël MALLEVAEY, Conseiller municipal.

Absente excusée : Sylvie DEBREYNE, Conseillère Municipale.

Démissionnaire : Mylène HAUCOLAS, Conseillère Municipale.

I – COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2016

Monsieur le Maire demande si des remarques sont faites sur le compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2016. Puis, il est procédé au vote.
Aucune remarque n'étant faite sur le compte-rendu de la réunion du 17 juin 2016,
le conseil municipal, l'adopte à l'unanimité.

II - FINANCES

1° RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)

Lors du Conseil Municipal du 17 juin 2016, il a été décidé de revoir le partenariat avec les services de la CCHF, et de résilier la convention du RAM.
Par contre, ce service rendu aux familles et aux assistantes maternelles agréées est un axe majeur développé au sein de la CAF du Nord.
Compte tenu du faible nombre d'assistantes maternelles, il semble difficile pour la commune de reprendre ce service en gestion directe.
Un partenariat avec une autre structure est recherché.

2° NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Par courriel en date du 30 août 2016, le Ministère de l'éducation nationale a pérennisé le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à hauteur de 50 € par élève.

3° Aides aux Études Supérieures

La Commission Administrative du CCAS a décidé, lors de sa séance du 28 septembre 2016**,** de renouveler le versement de l'aide de 50 € aux jeunes en études supérieures selon les mêmes critères d'attribution établis l'an dernier.
Les dossiers peuvent être retirés en Mairie ou téléchargés sur le site de la commune : www.armbouts-cappel.fr Ils devront être complétés et retournés en Mairie avant le 31 décembre 2016.

4° Régies : conventionnement avec l'ANCV et le CRCESU

Des conventions seront signées avec l'ANCV et le CRCESU permettant aux parents de régler les frais de garderies périscolaires et accueil de loisirs pour les enfants de moins de 6 ans avec les chèques-vacances et CESU.

III – PERSONNEL COMMUNAL

Dans la perspective du prochain départ en retraite de la cuisinière, un cuisinier a été recruté.

IV – TRAVAUX – ESPACES VERTS

1° TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

- Montage du nouveau matériel maternelle,
- Création de nouveaux sujets cour des écoles,
- Devis pour la pose de rideaux dans une classe de l'école primaire,
- Devis pour la modification du chauffage salle des Fêtes,
- Aménagement du jardin de la crèche,
- Remplacement de la vanne gaz et coffret gaz à l'école.

2° ESPACES VERTS

- Fleurissement sortie du village,
- Pont à poissons : à fleurir avec des vivaces,
- Aménagement des espaces verts, rue de la Petite Chapelle.

a) Concours départemental des villes et villages fleuris

La commune a présenté un candidat pour ce concours et le jury est passé le 21 juillet 2016.

b) Concours communal des maisons fleuries

21 candidats se sont inscrits pour ce concours. Le jury est passé les 4 juillet et 8 août 2016.
La remise des prix aura lieu le 16 octobre prochain, à 10 h 30, en Mairie, avant le banquet des Aînés à la salle des fêtes.

c) Concours de décorations de Noël

Les inscriptions seront prises en mairie du lundi 21 novembre 2016 au vendredi 16 décembre 2016 et la remise des prix aura lieu le jeudi 12 janvier 2017 lors du vin chaud au Pont de Petite-Synthe.

V - ACTION SOCIALE :

1° PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

La Commission Administrative du CCAS a décidé à l'unanimité lors de sa séance du 28 septembre 2016 de fixer un tarif unique à 7,50 € pour les repas portés à domicile aux personnes âgées et de renouveler le contrat avec API jusqu'à la fin de l'année.

2° AFEJI – PANIER SOLIDAIRE

Suite au projet d'adhésion du CCAS aux paniers solidaires de l'AFEJI, il est proposé de réaliser une étude en adressant un courrier à chaque bénéficiaire du CCAS en précisant que le panier coûte 9 € et est composé de légumes bio. Cette année, la Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé d'investir dans ce projet, et prend donc en charge 5€ par panier.

3° LA MUTUELLE POUR TOUS

Le 6 septembre 2016, la Communauté Urbaine de Dunkerque a choisi la mutuelle JUST.
Des permanences seront organisées par cette mutuelle afin de présenter leurs prestations.

VI – ENSEIGNEMENT – NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

1° Effectif au groupe scolaire Vériepe-Ferry

Pour l'année scolaire 2016-2017, 163 enfants fréquentent le groupe scolaire Vériepe-Ferry. L'année passée, ce chiffre était de 179 enfants, soit une diminution de 9,82 %.

2° Plan Vigipirate

Dans le cadre du Plan Vigipirate, Madame la Directrice de l'école a souhaité rencontrer Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe à l'enseignement afin de faire le point sur la mise en place d'un exercice en cas d'intrusion.

3° Piscine

Rappel : Compte tenu de l'augmentation considérable du prix d'une séance de piscine (36,60€ à 160€), un seul créneau reste utilisé le vendredi avec une classe qui ira à la piscine pour une session entre deux périodes de vacances.

4° Golf

Les CM2 s'y rendent depuis le 5 septembre 2016 le mardi matin, et ce jusqu'au 19 octobre 2016, soit 7 séances. Cette activité (formation et transport) est prise en charge par la CUD dans le cadre du fonds de concours « Accès des écoliers aux équipements communautaires à vocation pédagogique ».

5° Ateliers linguistiques

Afin de donner aux enfants du territoire les meilleures chances pour l'avenir, la Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé le 15 octobre 2015, de développer l'apprentissage de l'anglais et du néerlandais sur le périmètre communautaire, en proposant à ses communes membres des ateliers linguistiques pour les enfants pouvant s'intégrer sur les temps d'activité périscolaires.

Une expérimentation a ainsi été lancée pour l'année 2015-2016 pour les communes de Dunkerque, Coudekerque-Branche et Bray Dunes.
Cette expérimentation est élargie pour l'année 2016-2017 à toutes les communes du périmètre communautaire, qui en font la demande, pour les enfants de niveau grande section maternelle ainsi que les niveaux CE2, CM1, CM2 (via la Maison de l'Europe).

Dans le dispositif mis en œuvre, les communes recrutent les intervenants pour les grandes sections maternelles et organisent les ateliers, ou font appel à la Maison de l'Europe pour les autres niveaux.

6° NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Elles ont repris le jour de la rentrée scolaire. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30. Un règlement intérieur a été établi.

VII – CULTURE ET COMITE DE JUMELAGE

1° CULTURE

Rétrospective :

En juillet à la médiathèque : « Enquête à trou paumé » dans le cadre de « L'été des balises » et de « Récits sans frontières »
Thierry Moral nous a régalé d'histoires et d'intrigues policières. Un excellent moment passé en compagnie de ce formidable conteur !

A venir à la médiathèque :

- Petits contes à dormir debout (séance de lecture pour le 0-6 ans) avec Evelyne et Julie à la médiathèque Le Petit Prince – Les mercredis 5 octobre et 7 décembre à 10h30,
- Café littéraire le 5 novembre à 14h30,
- Exposition sur « Le Loup » prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord du 3 novembre au 25 novembre 2016,
- Projection d'un dessin animé le samedi 19 novembre à 15h00 pour les enfants et visite de l'exposition à la demande,
- Projection d'un dessin animé à Noël le samedi 10 décembre 2016 à 15h00,
- Musique classique (date à déterminer),
- Ateliers «Comment mieux utiliser le portail des balises » Mercredis : 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre à 10h00,
- Ateliers « Découverte des ressources numériques des Balises en ligne » Mercredis : 26 octobre et 23 novembre,
- Portage à domicile : un nouveau service ! « Vous n'avez pas de moyen de locomotion. Vous rencontrez des problèmes de mobilité et vous aimez lire. L'équipe de la médiathèque a trouvé la solution et vous propose un portage à domicile. »,
- A la Médiathèque, les Balises ont fait connaître les premières statistiques : pour Armbouts-Cappel, la progression du nombre d'inscrits actifs est de 13,88%, et la progression du nombre de prêts annuels est de 28,48 %, c'est très satisfaisant pour la Commune et cela récompense les efforts réalisés.

Spectacle théâtral du dimanche 9 octobre 2016 à la Salle des Fêtes à 16h « Si Sacha Guitry m'était conté » : 5 petites pièces en un acte :

Ce spectacle de l'association « Théadra » sera composé de quinze comédiens amateurs qui présenteront des pièces de Sacha Guitry. Il est organisé en collaboration avec l'école, et les participations volontaires financières seront reçues par la coopérative de l'école pour aider à la mise en œuvre de la classe de découverte.

Quai du Numérique : cette année, « quai du numérique » souhaite continuer à animer un samedi par mois des ateliers sous forme de club. Il souhaite demander une participation de 5,00 € ou de 2,00 € pour les adhérents du quai (adhésion de 20,00 €), la Commission Culture a émis un avis favorable dans la mesure où une clientèle régulière participait à ces ateliers du samedi l'année dernière.

2° COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage se réunira le mercredi 05 octobre 2016 à 18 h 30, afin de proposer le programme de l'année 2017. Ce comité est composé de membres du conseil et d'habitants du village.
Un déplacement est prévu le samedi 29 octobre 2016 pour la soirée « petits chevaux », soirée très récréative.

Le 11 novembre 2016, une délégation de Minster sera présente à la cérémonie et une délégation d'Armbouts-Cappel se rendra à la cérémonie du souvenir à Minster le dimanche 13 novembre 2016. Une gerbe de bleuets sera déposée au cimetière de Minster.

VIII – FETES – VIE ASSOCIATIVE

1° Vie associative
L'agenda reprenant toutes les associations sur la commune a été distribué au mois d'août.
Toutes les associations ont repris leurs activités ce mois-ci.

2° Fêtes

Le banquet des Aînés aura lieu à la salle des fêtes le 16 octobre 2016, à partir de 12 h.

- Cérémonie du 11 novembre 2016

- La fête de la Saint-Martin aura lieu le vendredi 11 novembre 2016 : départ du défilé à 18 h 00, place de la Mairie suivi d'une distribution de friandises

- Le gala des Majorettes le dimanche 20 novembre 2016

- La bourse aux jouets se déroulera le samedi 26 novembre 2016 à la Salle des Fêtes de 9h00 à 17h00.

- Le concert de la Sainte-Cécile le 04 décembre 2016

- Le dessert de Noël des Aînés aura lieu le mercredi 14 décembre 2016.

- Les vins chauds auront lieu au Grand-Millebrugghe, le 22 décembre 2016 et au Pont de Petite-Synthe le jeudi 12 janvier 2017 avec la remise des prix du concours des décorations de Noël.

- A noter que les vœux du Maire auront lieu le vendredi 6 janvier 2017

IX – ACCUEILS DE LOISIRS

Une centaine d'enfants en juillet et 90 en août 2016.

X – QUESTIONS DIVERSES

1° Étude sur le Grand Millebrugghe :
Deux réunions sont prévues en Mairie, le 14 octobre 2016 avec le groupe d'études, la CUD et l'EPF, puis le 4 novembre 2016 : COPIL / Comité de Pilotage avec le groupe d'études et la CUD, en vue de préparer la réunion publique.

2° Alimentation du territoire en gaz H
Un courrier en date du 8 août 2016 de la Communauté urbaine de Dunkerque nous informe une alimentation du territoire en gaz H.

Or, la desserte du territoire communautaire en gaz naturel est assurée par du gaz dit « B » signifiant bas pouvoir calorifique en provenance du champ de Gröningue aux Pays-Bas.
Devant faire face à des premiers mouvements de terrain, les Pays-Bas ont récemment décidé de réduire la production de ce

champ dès 2017 et de ne pas reconduire le contrat d'exportation de cette énergie vers la France après 2029.

Face à ces circonstances, GrDF qui est le distributeur de gaz naturel, va progressivement introduire sur le territoire en 2018 et 2019 un nouveau gaz dit « H » à haut pouvoir calorifique en provenance de Norvège ou du terminal méthanier de Dunkerque. Cette initiative répond, par ailleurs, à un engagement pris par GrDF dans le contrat de concession signé avec la Communauté Urbaine de Dunkerque en 2000, qui prévoit que le gestionnaire du réseau remplace d'ici 2020 le gaz « B » par du gaz « H ».

Une campagne de communication à destination des communes est prévue dès septembre 2016.

3° <u>Modification du tableau du Conseil Municipal</u>

Monsieur le Maire informe que Madame Mylène HAUCOLAS, élue sur la liste : « Ensemble, Acteurs de demain », a présenté par courrier en date du 26 septembre 2016 sa démission de son mandat de conseillère municipale. Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Monsieur Jean-Antoine VILLAU-GARCIA est donc appelé à remplacer Madame Mylène HAUCOLAS au sein du Conseil Municipal.

En conséquence, Monsieur Jean-Antoine VILLAU-GARCIA est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

4° <u>Remplacements et nominations au sein des Commissions Municipales</u>

Suite à la démission de Monsieur Christophe POTVIN le 13 juin 2016, Madame Nicole ALIPS a été appelée à le remplacer au sein du Conseil Municipal en qualité de conseillère municipale.

Le Conseil Municipal, décide d'intégrer Madame Nicole ALIPS au sein de la commission « Vie associative, fêtes, communication, avec journal communal, ALSH », et Monsieur Jean-Antoine VILLAU-GARCIA à la commission « Finances – Travaux – Espaces Verts » selon leurs souhaits.

_____

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30

ETAT-CIVIL

Notre carnet

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Novembre 2016

Bienvenue à ...

- **Ninon GALLANT**, née le 20 juillet 2016,
fille de Maxime GALLANT et de Marieke PYNTE,

- **Marius DECRIEM**, né le 24 août 2016,
fils de Gauthier DECRIEM et de Coralie LAGACHE,

- **Nathaline GENTILHOMME**, née le 19 août 2016,
fille de Jason GENTILHOMME et de Maude DELCROIX

- **Matti BEUN**, né le 22 septembre 2016,
fils d'Emmanuel BEUN et de Caroline DEPECKER

Tous nos vœux de bonheur à ...

- **Rémy MILLOT & Vanessa DESCATOIRE**, mariés le 16 juillet 2016 à Armbouts-Cappel,
- **Béatrice ACTHERGAL & Philippe LAVALLÉE**, mariés le 6 août 2016 à Armbouts-Cappel,
- **Geoffrey VEREECQUE & Sabrina BELLETOILE**, mariés le 28 août 2016 à Armbouts-Cappel,
- **Maxime PRUVOST & Alicia GHYS**, mariés le 10 septembre 2016 à Armbouts-Cappel

Au revoir à ...

- Gérard SAILLY, décédé le 26 juin 2016 à Grande-Synthe, âgé de 68 ans,
- **Gérard LEJEUNE**, décédé le 1er juillet 2016 à Armbouts-Cappel, âgé de 75 ans,
- **Jacques GHÉRAERT**, décédé le 11 juillet 2016 à Tourcoing, âgé de 77 ans,
- **Claude BEUN**, décédé le 26 juillet 2016 à Dunkerque, âgé de 65 ans,
- **Nadine VANDENBILCKE,** décédée le 2 septembre 2016 à Armbouts-Cappel, âgée de 70 ans,
- **Janine DA COSTA**, décédée le 20 octobre 2016 à Dunkerque, âgée de 68 ans,
- **Paulette WEXSTEEN**, décédée le 25 octobre 2016 à Watten, âgée de 92 ans,
- **Roger DEZOTEUX**, décédé le 31 octobre 2016 à Coudekerque-Branche, âgé de 84 ans.

L'équipe de la médiathèque

Retour en images

En juillet à la médiathèque :

« Enquête à trou paumé » dans le cadre de « L'été des balises » et de « Récits sans frontières »

Thierry Moral a fait monter le suspense en nous racontant de diaboliques histoires policières J Un excellent moment passé en compagnie de ce formidable conteur !

A venir à la bibliothèque

Café littéraire le samedi 5 novembre à 14h30 à la médiathèque Le Petit Prince.

Boire un thé ou un café, manger quelques douceurs et parler de vos ouvrages préférés en toute convivialité

Exposition sur « Le Loup »
prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord
Du 3 novembre au 25 novembre 2016

Visite de l'exposition à la demande

les Balises

Ateliers «Mieux utiliser le portail des balises » Mercredis : 9 novembre, 14 décembre à 10h00
durée 30 – 45 min
Venez avec toutes les questions que vous vous posez ! Nous nous ferons une joie d'y répondre

Projection d'un dessin animé sur Les loups le samedi 19 novembre à 15h00 pour les enfants à la médiathèque Le Petit Prince

Ateliers « Découverte des ressources numériques des Balises en ligne » Mercredis 23 novembre à 10h00 – durée 30-45 min

Atelier du Numérique :
Ateliers désormais payants : 5 euros pour les non-adhérents et 2 euros pour les personnes déjà inscrites. L'inscription peut se faire en ligne sur http://www.quaidunumerique.org/. Lors des ateliers, Eric pourra procéder aux inscriptions. Le règlement s'effectue uniquement par carte bancaire.

Ateliers les samedis 19 novembre et 10 décembre de 10h à 11h30. Eric répondra à toutes vos questions relatives au numérique. Il est souhaitable que vous veniez avec votre matériel informatique.

Samedi 26 novembre à partir de 15h

Présentation des ateliers guitare du CGAC
(club guitare d'Armbouts-Cappel)

Elio, Sylviane et Bruno vous expliqueront les différents styles travaillés au sein des ateliers : les morceaux à plusieurs voix, l'accompagnement de chant, le picking…
Chaque groupe présentera quelques morceaux. Ce moment musical sera suivi d'un échange autour d'un café et quelques friandises.

Il sera toujours possible de vous inscrire (de 10 à 99 ans !!!) Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Elio Setola au 06.63.21.21.24 ou par mail : club-deguitare@laposte.net

Petits contes à dormir debout
Mercredi 7 décembre à 10h30
(séance de lecture pour les 0-6 ans)
avec Evelyne et Julie
à la médiathèque Le Petit Prince

On fait comme les grands, on va regarder un film à la médiathèque : **projection d'un dessin animé de Noël le samedi 10 décembre 2016 à 15h00** pour les enfants à la médiathèque Le Petit Prince

Réservation souhaitée pour toutes ces activités

➡ **Médiathèque Le Petit Prince** - ☎ 03.28.24.84.01 – mediatheque@mairiearmboutscappel.fr
La médiathèque est ouverte les :
Mardi et jeudi de 16 H à 18 H Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
Vendredi de 15 H à 18 H Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Fermeture de la médiathèque le 24 décembre à midi au 2 janvier 2017 inclus

PROCHAINES MANIFESTATIONS

A noter dès à présent

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Novembre 2016

NOVEMBRE

Jusqu'au vendredi 25 novembre : Exposition sur «Le loup» à la Médiathèque
Visite de l'exposition à la demande.

Mise à disposition gracieuse de betteraves
dans la cour des ateliers municipaux (derrière la Mairie)
pour les enfants souhaitant participer au concours de la Saint-Martin

Vendredi 11 novembre : Armistice 1918
- Messe à 10 H 30
- **Dépôt de gerbes** au monument aux morts à 11 H 15,

En présence du Comité de jumelage de Minster et avec la participation de l'Harmonie Batterie Municipale et des enfants du Groupe scolaire Vériepe-Ferry.

Vendredi 11 novembre : Fête de la Saint-Martin
- **Concours de betteraves sculptées et éclairées**

Inscription obligatoire du 2 novembre au 10 novembre en Mairie. Aucune inscription ne sera prise sur place, le jour même (Dépôt des betteraves de 15 H à 17 H, salle des fêtes)
- **Défilé dans les rues du village** (départ à 18 H, place de la Mairie) en compagnie de Saint-Martin et son âne, suivi d'une distribution de volaeren, salle des fêtes.

Dimanche 13 novembre : Messe de Ste Cécile à 10 H 30, église St Martin
avec la participation de l'Harmonie Batterie Municipale

Samedi 19 novembre à 8 H en Mairie : Inscriptions pour le réveillon de la St Sylvestre
Pas d'inscription par e-mail ou téléphone. Tarifs : 68 €/adulte – 26 €/enfant

Samedi 19 novembre : **Atelier du numérique** de 10 H à 11 H 30 à la médiathèque

Samedi 19 novembre : **Projection d'un dessin animé sur les loups** à 15 H
à la médiathèque

Dimanche 20 novembre : Gala des Majorettes Les Alizées de 15h30 à 19h30
salle des fêtes

Du 21 novembre au 16 décembre : Inscription pour le concours de décorations lumineuses, Bulletin d'inscription page 27

Mercredi 23 novembre : **Atelier «Découverte des ressources numériques des Balises en ligne»** à 10H à la médiathèque (durée 30 – 45 minutes)

Samedi 26 novembre : Brocante aux jouets et marché artisanal, salle des fêtes
Installation à 8 H – Vente de 9 H à 17 H / Inscription en Mairie. Droit de place 2 € la table (2 tables maximum par personne - priorité aux Armbouts-Cappellois)
Attention : Nombre de places limité !
L'Association des parents d'élèves vous proposera boissons et restauration rapide.

Samedi 26 novembre : Présentation des ateliers guitare du Club Guitare d'Armbouts-Cappel à partir de 15 H à la médiathèque par Elio, Sylviane et Bruno

Dimanche 27 novembre : Concours d'Obérythmé organisé par l'Agility Club. Toute la journée, salle des sports

Dimanche 27 novembre : Assemblée générale de l'Armbouts-Cappel Cyclo Loisirs à 10 H en Mairie

Dimanche 27 novembre : Repas de St Eloi, organisé par le Comité des fêtes, animé par Frédéric Danquoins. Inscriptions en Mairie ou auprès de M. Jean-Noël MALLEVAEY au 03.28.61.06.10.

Tarifs : 20 €/Adulte – 7 €/enfant moins de 12 ans.

Menu : 1 apéritif, 2 entrées, plat, fromage, dessert et au choix : 1/4 vin ou 1 bière 25cl ou 1 oasis.

DECEMBRE

Vendredi 2 décembre : Don du sang de 15 H à 18 H 30, salle des fêtes

Dimanche 4 décembre : Concert de Ste Cécile donné par l'Harmonie Batterie Municipale avec la participation de l'orchestre junior de l'école de musique. A 16 H, salle des fêtes – Entrée gratuite

Lundi 5 décembre : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
Dépôt de gerbe au monument aux morts à 11 H par l'Association «AGPG –CATM – TOE et veuves » et la Municipalité

Mardi 6 décembre : Relais d'Assistantes Maternelles de 9 H 15 à 11 H 15, salle des fêtes

Mercredi 7 décembre : Petits contes à dormir debout (séance de lecture pour les 0 – 6 ans) avec Evelyne et Julie. A 10 H 30 à la médiathèque le Petit Prince

Mercredi 7 décembre : **Repas des Aînés** à 12 H, salle des fêtes / Tarif : 6,30 €
Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 2 décembre 2016

Samedi 10 décembre : **Atelier du numérique** de 10 H à 11 H 30 à la médiathèque (voir conditions dans la rubrique «Notez-le bien»)

Samedi 10 décembre : **Projection d'un dessin animé de Noël** pour les enfants, à 15 H à la médiathèque

Mardi 13 décembre : Arbre de Noël pour les enfants de la Commune offert par les Creut'ches avec la participation du Comité des fêtes à 17 H 30, salle des fêtes.

Mercredi 14 décembre : Goûter de Noël pour les Aînés offert par la Commune. A 15 H, salle des fêtes

Mercredi 14 décembre : Ateliers «Mieux utiliser le portail des balises» à 10 H à la médiathèque (durée 30 – 45 minutes) Venez avec toutes les questions que vous vous posez, nous nous ferons une joie d'y répondre !

Jeudi 15 décembre : Animations de Noël pour les enfants du Groupe scolaire Vériépe-Ferry, proposées par l'Association des Parents d'élèves, salle des fêtes

Vendredi 16 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants du Groupe scolaire Vériépe-Ferry, offert par l'Association des Parents d'élèves avec la participation de la Municipalité, à 14 H, salle des fêtes

Dimanche 18 décembre : Loto organisé par les Majorettes Municipales « Les Alizées » à 15 H, salle des fêtes – Ouverture des portes à 14 H

Jeudi 22 décembre : Vin chaud au Grand-Millebrugghe, à 18 H à l'ancienne école Jules Ferry

Samedi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre, salle des fêtes

JANVIER 2017

Vendredi 6 janvier 2017: Vœux du Maire à 18 H 30, salle des fêtes

Dimanche 8 janvier 2017 de 14 H à 20 H **: Bal country** organisé par les Colorado Country Dancers. Réservation au 03.28.24.02.74 (Marie-Christine ou au 06.14.09.54.48 (Christine R.) Colorado.country59380@gmail.com. Entrée : 4 €. Gratuit pour les – de 12 ans

Mercredi 11 janvier 2017 : Repas des Aînés à 12 H, salle des fêtes / Tarif : 6,30 €
Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 6 janvier 2017

Jeudi 12 janvier 2017 : Vin chaud à la salle polyvalente au Pont de Petite-Synthe, avec la **remise des prix du concours des décorations de Noël**.

Ce calendrier n'est pas exhaustif, d'autres manifestations pourront s'y rajouter.

LES ASSOCIATIONS
vous donnent rendez-vous

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Novembre 2016

L'Association des Combattants APG – CATM TOE et Veuves d'ARMBOUTS-CAPPEL

Armistice 1918

Pour le Vendredi 11 novembre 2016, rassemblement dès 11H15 devant le monument aux morts avec dépôt de gerbes en présence des élèves du Groupe scolaire VERIEPE-FERRY, du Comité de jumelage de Minster, des élus et de l'Harmonie Batterie Municipale.

Cette année, le repas aura lieu à Steene regroupant les sections de Hoymille, de Steene et d'Armbouts-Cappel.

Le lundi 5 décembre 2016 vers 11 heures, recueillement et dépôt de gerbes au monument aux morts pour commémorer la fin de guerre d'Algérie.

Soyons nombreux à y participer.

Armbouts-Cappel Cyclo Loisirs

Club affilié aux Cyclos de Flandre

Président
David VANMARQUE
☎ 06.10.33.61.89

L'Assemblée générale
aura lieu le dimanche 27 novembre à 10 H en Mairie

CONCERT DE STE CECILE
Dimanche 4 décembre 2016

à 16H, salle des fêtes
Ouverture des portes à 15H30

proposé par l'Harmonie Batterie Municipale
avec la participation de l'Orchestre Junior

Entrée gratuite

L'Association du Comité des Fêtes organise son **repas de Saint Eloi le 27 novembre 2016** à 12h00 à la Salle des Fêtes d'Armbouts-Cappel.

Repas dansant animé par **Frédéric Danquoins**.

20 € Adultes / 7 € Enfants (moins de 12 ans)

Le menu sera composé d'un apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, ¼ vin ou une bière 25 cl ou eau par personne). Inscriptions ouvertes chez Jean-Noël Mallevaey ☎ 03 28 61 06 10 ou en Mairie d'Armbouts-Cappel.

Les inscriptions pour le repas du Réveillon de la Saint Sylvestre seront prises le **samedi 19 novembre 2016** à 8h en mairie. 68 € Adultes / 26 € Enfants**.** Pas d'inscription par e-mail ou téléphone.
Pour tout renseignement, contactez le M. Mallevaey au 03 28 61 06 10.

Site internet : http://acfac.e-monsite.com

E-mail : acfac.bureau@gmail.com

Association du Comité des Fêtes d'Armbouts-Cappel

L'Association «Les Amis de la Roselière» a réalisé les repas du printemps et d'été.

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Noël MALLEVAEY, Président de l'Association du Pont de Petite-Synthe et du Comité des fêtes nous ont fait l'honneur de leur présence lors du repas du printemps pour prendre le verre de l'amitié avec les invités. Monsieur MALLEVAEY s'est gracieusement mis à notre disposition pour nous préparer les frites. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui sans leur aide, rien ne serait possible : notre chef cuistot Roland SINTES, notre animateur Marc SIMONIN et nos petites mains pour servir le repas, faire la vaisselle et nettoyer la salle, Mesdames Brigitte SIMONIN, Hélène SINTES, Francine LE COMTE, Vanda GREMPLESWKI ainsi que Messieurs Jean-Claude DUHAMEL et Jean-Luc VILLAERT.

Nous remercions la commune pour l'aide apportée pour l'organisation de nos festivités : salle, matériel et subvention. Un grand merci au service administratif toujours attentif pour résoudre nos problèmes avec le sourire et à notre Président d'honneur, premier adjoint, Raymond DRIEUX pour sa présence et celle de son épouse.

Prochaine sortie prévue en octobre. Des place sont disponibles (Tél. : 03.61.44.47.59).

Nous avons une pensée pour deux amis de l'association absents actuellement pour des problèmes de santé. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

SECTION D'EDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ARMBOUTS-CAPPEL

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

- **CERTIFICAT MEDICAL…**

  Nous vous informons de l'importance de fournir un certificat médical pour cette saison 2016-2017 car celui-ci sera **valable 3 ans**, à condition (selon les infos juridiques du Codep) d'avoir répondu à un questionnaire médical à la prochaine rentrée.

INSCRIPTION ENFANT….SERVICE RENDU AUX PARENTS…

Nous vous rappelons qu'en l'absence des parents, pour tous les cours de danse et d'atelier Cirque, les animatrices se chargent d'aller chercher (et de ramener) les enfants en Périscolaire.

- **RAPPEL DES NOUVEAUTES 2016 POUR LES ADULTES**

Le Mardi de 18h15 à 19h00 : LIA = "Low Impact Aerobic"

Suite de mouvements dynamiques chorégraphiés à mémoriser et à enchaîner. Activité qui développe rapidement l'Habileté Motrice et améliore les capacités Cardio Respiratoires en plus de travailler mémoire et équilibre avec le sourire. A consommer avec plaisir et sans modération!

Le Mardi de 19h00 à 19h45 : MULTIGYM PLAISIR

Séance de gym en techniques dynamiques. Les activités y sont variées, modernes, ludiques et accessibles à tous. On y utilisera entre autre : Pound® & Beatfit, Cardio Boxe, FitBoost, CardioFit, Gliding, renforcement musculaire, Interval Training et HIIT, Aéromove... et un peu de Stretching en fin de séance pour mieux récupérer des efforts de la séance.

Le Mardi de 19h45 à 20h30 : GYM ZEN & HARMONIE

Cours Body & Mind. On y utilisera des techniques douces en pleine conscience telles que Qi Gong, gym dansée, Yoga, Pilates, Stretching, exercices inspirés de la méthode Feldenkrais®, et relaxation sophrologie. Ici, vous travaillerez entre autre en renforcement musculaire doux, vous réapprendrez à écouter et à ressentir votre corps pour mieux vous redécouvrir vous-même, vous vous reconnecterez avec votre moi-profond, vous vous détendrez en relâchant toutes les tensions superflues. Votre schéma corporel s'améliorera et les douleurs de dos s'estomperont grâce au travail postural. De plus les énergies seront rééquilibrées en fonction de la saisonnalité chinoise pour un bien-être accru.

Pour de plus amples renseignements,
contacter la Présidente, Christelle FRANCOIS au 06 26 77 23 72
Ou consulter notre page facebook SEPGVAC, et sportez vous bien …

L'Association des Parents d'élèves du Groupe scolaire Vériepe-Ferry

Retour sur les événements de février à juin 2016.

Voici ce que l'association a permis d'offrir aux enfants :
- Participation financière pour la classe de neige des CM1/CM2
- Les chocolats de pâques, 250 chocolats distribués
- Livres et jeux de fin d'année, 1 livre pour chaque enfant de maternelle et des jeux d'extérieurs pour chaque classe de primaire
- Lots et jeux pour la kermesse

Tout ceci grâce aux actions suivantes :
- Février 2016 : café-concert en collaboration avec les parents de CM1/CM2
- Mars 2016 : vente de pizzas, 106 dégustées
- Mai 2016 : vente de muguets, 116 pots commandés
- Juin 2016 : kermesse, 173 repas servis

Bilan de l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 septembre 2016 :

Renouvellement du bureau : Mmes Magné, trésorière et Mme Lavieville, secrétaire sont démissionnaires.

Le vote du bureau a été effectué.
Ont été élus :
- Mme Thieffry Catherine : secrétaire
- M. Fauquet Ludovic : trésorier
- Mme Lauro Maud : vice-présidente
- Mme Henry Tatiana : présidente

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux parents dans l'association : M. Osselez et Mme Dourlen ainsi que M. et Mme Estievenaert.

Actions à venir :
- St Martin, nous passerons bientôt dans vos maisons pour la traditionnelle vente de vo-laerens
- Brocante aux jouets, nous réitérons la tenue du bar et restauration qui aura lieu le 26 novembre.

L'APE vous remercie.

Club Auto-Défense

Cardio training et renforcement musculaire

Lundi et vendredi de 18 H 30 à 19 H 15

AutO-dEfense

Lundi et vendredi de 19 H 15 à 20 H 45

N'hésitez-pas à venir nous rencontrer au dojo situé à la salle polyvalente,
Impasse André Markey, au Pont de Petite-Synthe.

Inscription durant toute l'année, pas de condition physique spécifique.
Ouvert à tous à partir de 15 ans.

ASSOCIATION CULTURELLE & SPORTIVE D'ARMBOUTS-CAPPEL

L'A.C.S.A. s'est réunie en assemblée générale le dimanche 18 septembre.

Un nouveau comité a été élu dont voici la composition :

Président : Reynald SCHMIDLIN
Président d'honneur : Raymond DRIEUX
Vice-Président : Roger CARRU
Secrétaire : Brigitte LEMATRE
Trésorière : Brigitte CARRU
Membres : Jean BONDUELLE, Jean-Paul DUMOTIER, Nicole LAMIE, Micheline MONEIN, José POLLAERT, Josiane ROBELET, Liliane VANBATTEN.

Lors de cette assemblée générale, un hommage a été rendu à France VERIEPE, présidente décédée le 26 novembre 2015 et à Nadine VANDENBILCKE, ancien membre du comité directeur de l'association.

ACTIVITES 2016 – 2017

ANGLAIS : Responsable : Hélène DELEPLACE. Les cours ont lieu chaque lundi de 18H30 à 20H, salle Terre et Ciel. Contact : Brigitte CARRU ☏ 03.28.27.07.43

BASKET (loisirs) : Responsable Maryline SINTES. Entraînement le mercredi de 19H à 21H30 à la salle des sports. Contact : Brigitte LEMATRE (brigittelematre@yahoo.fr). Il est impératif de fournir un certificat médical pour la pratique du basket loisirs.

COUTURE : Animatrice Michèle DEBAVELAERE. Chaque lundi de 13H30 à 17H00, salle Terre et Ciel. Contact Liliane VANBATTEN ☏03.28.27.07.88

DECOUVERTE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE : Roger CARRU ☏03.28.27.07.43. Deux à quatre séances à l'année, le vendredi à partir de 19H00 à la médiathèque.

GENEALOGIE : Responsable Jean BONDUELLE ☏03.28.27.03.21. Le lundi et le vendredi de 14H00 à 17H30 au local, ancienne école du Grand-Millebrugghe.

TIR A L'ARC : Responsable Jean BONDUELLE. Le mercredi de 17H00 à 18H30, préau de l'école Vériepe-Ferry

THEATRE : Responsable Martine GUILBERT ☏06.44.81.08.53. Répétitions le mardi de 18H30 à 20H30 à la médiathèque.

MANIFESTATIONS 2017

- Dimanche 15 janvier 2017, réunion conviviale des vœux à 11 H à la salle des fêtes pour les membres de l'association,
- Représentation théâtrale à la médiathèque de Loon-Plage le 3 février,
- Du dimanche 19 mars au dimanche 26 mars 2017, exposition de printemps à la salle des fêtes,
- Représentation théâtrale à la médiathèque Le Petit Prince d'Armbouts-Cappel : date à confirmer.

Pour tout renseignement, il est possible de prendre contact par courrier déposé en Mairie d'Armbouts-Cappel.

AGILITY CLUB
ARMBOUTS-CAPPEL
TEL : 03 28 64 29 58

Un chien pour la personne âgée, est-ce une bonne idée ?

Oui, car le chien n'est pas juste un animal, c'est un être qui apporte sa joie, son écoute, sa communication, son affection, qui partage les joies et les peines, mais c'est aussi une présence stimulante, rassurante, une ouverture aux autres.
Il est stimulant parce qu'il *incite au mouvement et qu'il* **faut s'occuper de lui : l'éduquer, le soigner, le sortir, le respecter ; donc la personne est utile et valorisée.**
Il est rassurant parce que le maître se sent moins seul et qu'il prévient du moindre élément inhabituel.
Il est une ouverture aux autres : lors des sorties avec le compagnon à quatre pattes, le chien est un sujet de rencontre et de conversation avec les autres.

Non, car les avantages d'avoir un chien sont parfois atténués par certains risques :
- risque de laisser le chien prendre le dessus, cela pouvant entraîner des troubles du comportement canin : désobéissance, grognements, ...
- risque de chute lorsque le chien saute sur la personne ou se met souvent dans les jambes,
- risque de déstabilisation de la personne lors de la perte de son compagnon à quatre pattes, événement qui peut renforcer le sentiment de solitude, d'inutilité...
Avoir un chien et choisir la race ne sont donc pas des décisions anodines, ces décisions doivent être prises en connaissance de cause par tous, avec encore plus de vigilance pour les personnes âgées en tenant compte de leurs attentes, de leur caractère, de leurs goûts, de leur santé, de leur style de vie afin que le chien soit le plus adapté possible au maître.
Si vous êtes un senior tout le temps en voyage, mieux vaut vous abstenir d'acquérir un animal de compagnie.
Si vous n'acceptez pas trop les contraintes ou si votre mobilité est très réduite, votre santé fragile, mieux vaut choisir d'acquérir un chat, un poisson rouge ou un oiseau.
Si vous êtes un senior sédentaire ou sportif, que vous avez envie d'un chien, que vous êtes prêt à lui consacrer beaucoup de temps, alors là vous pouvez acquérir un chien mais pas n'importe lequel.
Les grandes races et toutes les races très vives ne sont pas conseillées. Avec l'âge, la mobilité diminuant, il sera difficile de garder la maîtrise du chien ce qui peut entraîner des chutes et autres accidents
Les petites et moyennes races sont plus adaptées. Un chien plus petit est généralement plus facile à gérer, à soigner, à sortir mais attention certains petits chiens sont très vifs et tous ont besoin de beaucoup d'exercices

En conclusion, nous pouvons reprendre l'avis et les conseils du Docteur Petra Rouch-Buck, **ingénieur de recherche à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse « *Le chien est un compagnon idéal pour une personne âgée sédentaire* », à condition d'orienter son choix sur des races ou types de chiens bien précis et de «*choisir* *un chien calme et docile. Il est donc préférable d'éviter les chiots qui sont plus actifs, ont d'avantage besoin d'une activité physique intense et qui nécessitent avant tout une éducation. Je leur conseille plutôt de se tourner vers un animal adulte, déjà propre, éduqué et équilibré* ».**
A noter que certaines personnes avançant dans l'âge n'osent pas prendre ou de reprendre un chien de peur de ne pas lui survivre, pourquoi pas « foncer » mais en organisant l'avenir du chien, en indiquant vos volontés vis à vis de votre compagnon à quatre pattes même si cela n'est pas évident à mettre en œuvre, c'est en quelque sorte un testament. Reste aussi la solution d'être famille d'accueil pour une association d'aide aux chiens, le chien restant généralement « la propriété de l'association »

CLUB GUITARE D'ARMBOUTS-CAPPEL

Le Club Guitare Armbouts-Cappel, est une association de passionnés de guitare et de musique, qui aiment partager, échanger et surtout faire découvrir la guitare.

Elle est animée par des bénévoles qui, depuis 19 ans, sont présents toutes les semaines pour animer les ateliers.

Il y en a pour tous les niveaux, du débutant (enfant ou adulte), au niveau intermédiaire, perfectionnement (guitare, accompagnement guitare chant), à nos guitaristes à plusieurs voix, plus expérimentés.

Le Club Guitare Armbouts-Cappel, compte aussi un groupe de variété pop/rock What else ?.

Vous hésitez encore à nous rejoindre ?

Les cours ont lieu tous les vendredi soir à la salle terre et ciel de 18h à 19h (débutants et niveau intermédiaire) et de 19h à 20h (accompagnement guitare/chant).
Si vous le désirez, vous pouvez venir découvrir nos ateliers guitare le vendredi de 18h à 20h.

Nous vous proposerons également notre 19ème Soirée Cabaret, le samedi 29 avril 2017, durant laquelle nos groupes vous présenteront leur progression.

Le samedi 26 novembre, aura lieu à la médiathèque Le Petit Prince la découverte de la guitare avec nos ateliers, guitare à plusieurs voix, accompagnement guitare chant, master class guitare picking.

Allez, on se voit bientôt !!!

Bureau de l'association :
Président : Elio SETOLA
Secrétaire : Sylviane URAI
Trésorier : Bruno DEHAEZE
Secrétaire adjoint : Ghislaine DESWARTE
Trésorier adjoint : Nicolas BROGNARD

Contact pour tout renseignement :
Elio SETOLA : 06 63 21 21 24
Sylviane URAI : 03 28 27 13 25

Atelier des débutants

Atelier guitare intermédiaire

Le groupe What else ?

@Mail. clubdeguitare@laposte.net
Facebook https://www.facebook.com/clubguitarearmboutscappel/

UNION SPORTIVE FOOTBALL ARMBOUTS-CAPPEL

Le mot du Président

C'est début août que nos seniors ont repris le chemin des terrains verts. Cette année, quelques changements : Ruddy Haddad épaule Sébastien Gressier comme coach de l'équipe A et Ludovic Padie de même avec Michael Michel en équipe B.
Des objectifs ont été fixés : en A, le haut de tableau est une nécessité surtout du fait de la fusion des districts Flandre et maritime nord qui vont faire pas mal de changements. En B, c'est la remontée en deuxième division qui est l'objectif, ce qui est possible du fait de l'apport de bon nombre de nouveaux joueurs. Les équipes C et D auront un effectif suffisant pour faire une saison correcte. Chez les jeunes, cette année encore l'USFAC sera représentée dans toutes les catégories avec des effectifs conséquents à part en U15 où cela risque d'être juste (si vous connaissez des joueurs de 13-14 ans, ils sont les bienvenus). Pour les U18, nous avons fait une entente avec Cappelle-la-Grande, ce qui fera un effectif de 22 joueurs, parfait pour une équipe.
Ceci dit, nous recrutons toujours aussi bien des joueurs que des dirigeants et arbitres, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas.

Horaires d'entraînements :

U6-U7	mercredi 14h
U8-U9	mercredi 15h30
U10-U11	mercredi 15h30 et mardi 18h
U12-U13	mercredi 17h et jeudi 18h
U14-U15	mercredi 17h et vendredi 18h30

U16-U18 lundi 18h30 à Cappelle-la-Grande et mercredi 18h30 à Armbouts-Cappel.

Club des Aînés

Pour ne pas rester isolé (e), venez nous rejoindre !

Nos après-midis Club, chaque troisième lundi du mois, permettent de se retrouver à la salle des fêtes autour d'une tasse de café, de petits gâteaux et diverses boissons au choix en jouant à la manille, à la belote, au scrabble ou aux petits chevaux sans oublier les après-midis à thèmes et les concours de belote, scrabble et jeux de loto.

Nos mardis de marche :
Nous voici arrivés en fin de saison, le dernier rendez-vous a eu lieu le 25 octobre. Nous avons participé à la randonnée animée de Volckerinckhove. A reprogrammer en 2017.

La gym douce : tous les mercredis à la salle polyvalente du Pont de Petite-Synthe de 9H à 10H.
Pour tous renseignements, prendre contact avec la Coordinatrice du Club, Mme Denise POLLET au 03.28.27.00.50.

Les jeudis pétanque : Fin de saison pour la pétanque, activité rencontrant une grosse affluence.
Pour toutes ces activités, la carte annuelle du Club est obligatoire pour des raisons d'assurance.

La prochaine sortie du Club est programmée le dimanche 20 novembre 2016 à «La Hêtraie» à Rinxent. A l'étude 4 sorties pour l'année 2017.

Le pain gâteau et le pot de confiture ont été distribués à nos adhérents le **vendredi 4 novembre 2016**.

Notre Assemblée générale aura lieu **le lundi 16 janvier 2017** avec l'élection de l'ensemble de notre Conseil d'Administration.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
- le Président, M. Bernard VANDENBILCKE
  au 03.28.27.05.47 (centre)
- la secrétaire, Mme Josiane LEJEUNE

Ou la/le responsable de votre secteur :
- Mme Josiane LEJEUNE au 03.28.24.34.83 (Pont de Petite-Synthe - Coq Hardi)
- M. Jean RENOU au 03.28.27.09.02 (Grand-Millebrugghe «La Colme»)
- M. Jean-Marie PIERENS au 03.28.27.09.12 (Grand-Millebrugghe «Route de Spycken»)
- Mme Hélène SINTES au 03.28.21.83.97 (béguinage)
- M. Jean PLAYOULT au 03.28.58.97.14 (centre et lotissements)

Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel

Contacts:
ama-armbouts-cappel@orange.fr
06 81 43 73 01 (Martine) 06 42 25 69 25 (Johan)
Musiciens et chanteurs de l'Atelier de Musiques Actuelles d'ARMBOUTS-CAPPEL reprennent des chansons de la variété française et internationale

L'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel est une association créée en août 2014.
De cette association est né un intérêt partagé et commun entre amis musiciens sous la forme d'un quatuor musical (J.P. Arnaud, Johan et Vincent) accompagné de sa chanteuse Joyce.

Tous les mardis de chaque mois, le groupe se réunit à l'Espace Michel Berger pour travailler des morceaux de musique de la variété française et internationale.

Sans vouloir appartenir à un genre musical précis, le groupe s'approprie de grands classiques allant de la variété internationale jusqu'à la variété française en y mettant sa touche «rythm'n'blues-funk».

Dans le but de toucher un large public, Ad(lib) élabore des sets musicaux permettant de partager un moment convivial et chaleureux que vous aurez la chance de découvrir en concert prochainement.

Constitution du bureau de l'association :
Président : M. Johan DEBOUDT
Secrétaire-trésorière : Mme Martine VANBAELINGHEM

Pour toute information sur le groupe «ad(lib)» de l'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel (nos projets, nos disponibilités, nos dates de répétitions :
Ama-armbouts-cappel@orange.fr
06.81.43.73.01 ou 06.42.25.69.25

Cet été un nouveau groupe a vu le jour au sein de l'atelier : le groupe ad(lib)

CREAC

Centre de Remise en Forme ARMBOUTS-CAPPEL
Rue des Ecoles
(derrière la Mairie)

Le Centre de remise en forme

est ouvert le :

lundi	de 18H00 à 20H30
Mercredi	de 18H00 à 20H30
Jeudi	de 9H00 à 11H00 et de 19H00 à 20H30
Vendredi	de 18H00 à 20H30
Dimanche	de 9H30 à 11H30

Le Centre de remise en forme ne possède plus de site Internet

NOTEZ LE BIEN

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Novembre 2016

MAIRIE ☎ **03.28.27.07.39**

🖷**03.28.27.12.17** **mairie@mairiearmboutscappel.fr**

la Mairie est ouverte au public
du lundi du vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

15, rue de la Mairie ☎ **03.28.27.17.54**

L'Agence postale est désormais ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H.

Fermée tous les jeudis.

RAPPEL :

↳ Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour toute opération bancaire,

↳ Les courriers recommandés et les colis sont présentés deux fois à domicile.
En cas d'absence, ils sont disponibles à l'Agence postale dès le lendemain de la deuxième présentation, à partir de 11 H. Ils y sont conservés 15 jours calendaires. En cas de non retrait au terme de ces 15 jours ils sont retournés à l'expéditeur.

Seul le destinataire peut retirer le recommandé ou le colis. En cas d'indisponibilité, le destinataire peut donner procuration via le site «laposte.fr» ou en complétant le verso de l'avis de passage laissé par le facteur auquel il convient de joindre la pièce d'identité de la personne destinatrice du courrier.

Votre partenaire sur mesure

PARTENORD HABITAT

Les permanences PARTENORD sont assurées :

les lundi, mardi, jeudi
de 9 H. 30 à 11 H.

à CAPPELLE-LA-GRANDE
141 bis, Avenue du Général de Gaulle
Résidence Emile Zola
Tél. : 09.69.39.59.59.

Nord le Département

ASSISTANTE SOCIALE

Mme REISZ reçoit
SUR RENDEZ-VOUS :
-soit en Mairie,
-soit à l'Unité Territoriale du Conseil Départemental
325 - 327, Rue de la République
À SAINT-POL-SUR-MER
Prendre rendez-vous auprès de son secrétariat en téléphonant au 03.59.73.40.59

EXAMEN DE SANTÉ GRATUIT

N'attendez pas d'avoir des problèmes de santé !
Inscrivez-vous pour passer un bilan de santé gratuit se déroulant sur une demi-journée.

- A partir de 11 ans
- Proche de chez vous
- Financé par votre CPAM
- Avec des médecins, en toute confidentialité

Contactez l'un des centres de santé des Flandres au 03.28.26.39.49
- 2, Rue de la Batelerie – CS 94523 – 59386 Dunkerque cedex 1
- 42, Rue de Ledringhem – BP 37 – 59726 Wormhout cedex

REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES

La Mairie assure un portage de repas au domicile des personnes âgées.

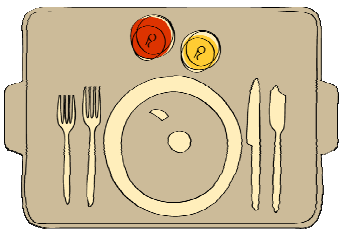

Le prix du repas est fixé à 7,50 €

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 03.28.27.07.39

CONCOURS DE BETTERAVES SCULPTÉES ET ECLAIRÉES DE LA ST MARTIN

Réglement

A l'occasion de la fête de la Saint Martin, la Municipalité d'Ambouts-cappel organise un concours de betteraves sculptées et éclairées.
Le dépôt des betteraves sculptées et éclairées se fera le 11 novembre 2016 à la salle des fêtes de 15h à 17h.
Les ouvrages réalisés par les enfants feront l'objet d'une exposition qui sera visible lors de la remise des récompenses.

Article 1 : Conditions de participation
Ce concours est ouvert aux enfants de 3 ans à 12 ans révolus.
Pour y participer, déposer en mairie le bulletin de participation ci-dessous dans l'urne prévue à cet effet entre le 2 novembre et le 10 novembre 2016.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE LE JOUR DE LA ST MARTIN

Vous avez la possibilité de retirer gratuitement une betterave, dans la cour des ateliers municipaux.

Article 2 : Modalités du concours
Pour respecter la tradition, les enfants devront réaliser une lanterne exclusivement à partir d'une betterave fourragère, qu'ils sculpteront et éclaireront.

Le jury examinera, à huis clos, les lanternes de 17h à 18h et notera les œuvres selon les critères suivants :

- **Originalité,**
- **Décoration,**
- **Eclairage.**

✂ ----------

BULLETIN DE PARTICIPATION A DEPOSER EN MAIRIE
pour le concours de betteraves sculptées

Nom, prénom et âge du (des) enfant (s) :

- ....., ..., ... ans

- ....., ..., ... ans

- ....., ..., ... ans

- ....., ..., ... ans

Adresse : .....

Signatures des parents

AIDE AUX JEUNES EN ETUDES SUPERIEURES

La Commission Administrative du C.C.A.S. a décidé de renouveler l'attribution de l'aide de 50 € aux jeunes en études supérieures selon les mêmes critères qu'en 2016 soit :

- être domicilié sur la commune,
- être âgé de moins de 25 ans (au dernier jour de l'année universitaire),
- être titulaire du baccalauréat,
- justifier de la poursuite d'études supérieures par la fourniture d'un certificat de scolarité établi au 1er janvier de l'année de versement de l'aide,
- ne pas redoubler son année.
- Date de versement de l'aide : A partir de janvier 2017,

Les dossiers de demande sont disponibles en Mairie ou sur le site internet www.armbouts-cappel.fr, rubriques « pratique» puis «vos droits et démarches » et devront y être retournés, accompagnés des pièces justificatives, au plus tard le 31 décembre 2016.

CONCOURS DE DECORATIONS LUMINEUSES

pour les fêtes de fin d'année.

Inscription, en Mairie,
du 21 novembre au 16 décembre 2016
à l'aide du coupon ci-dessous.

REMISE DES PRIX : LE JEUDI 12 JANVIER 2017 À 18 H. LORS DU VIN CHAUD ORGANISÉ AU PONT DE PETITE-SYNTHE (SALLE POLYVALENTE, IMPASSE ANDRÉ MARKEY)

Je soussigné (e) Mme, Mlle, M. ……

Domicilié (e) à ARMBOUTS-CAPPEL, n° …….., Rue ……

déclare participer au concours de décorations lumineuses 2016

- ☐ Catégorie n°1 : «Façade décorée»
- ☐ Catégorie n° 2 : «Jardin décoré»
- ☐ Catégorie n° 3 : «Façade et jardin décorés»

ARMBOUTS-CAPPEL, le …….

Signature

RECENSEMENT OBLIGATOIRE pour La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 2000,

sont invités à se présenter en Mairie à partir du jour de leur anniversaire et **au plus tard le 8 janvier 2017**
munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents
pour se faire recenser

Ils obtiendront une **attestation de recensement** et seront convoqués dans l'année qui suit pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, à l'issue de laquelle ils auront un **certificat** qui leur permettra de s'inscrire à de nombreux examens soumis au contrôle de l'Etat (BAC, BEP, CAP, permis de conduire).

Une formalité à ne pas oublier !

LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L9 du Code Electoral, **l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.**

Pour pouvoir voter à compter du 1er janvier 2017, les personnes qui viennent d'arriver sur la commune et les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2017, sont invités à se présenter en Mairie **avant le 31 décembre 2016** pour procéder à leur inscription (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Les personnes qui ont changé d'adresse sur la commune ou qui ont constaté des anomalies sur la dernière carte électorale qui leur a été délivrée, sont invitées à le signaler en Mairie.

A NOTER :

Prochaines élections :

- Dimanches 23 avril et 7 mai 2017 : Présidentielles,

- Dimanches 11 et 18 juin 2017 : Législatives.

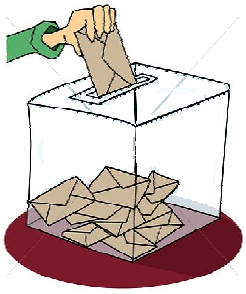

Si vous devez vous absenter le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite dans l'un des deux bureaux de vote de la Commune.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la gendarmerie de Hoymille muni(e) de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne qui recevra la procuration (Nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, adresse).

Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

A partir du mercredi 9 novembre, les poubelles vertes seront collectées toutes les deux semaines.

« Dispositif d'aide aux primo-accédants »

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place depuis le 17 juin 2016, le remboursement de la taxe foncière (à hauteur de 80 %) pour ceux qui décideraient de s'installer dans l'une des 19 communes de l'agglomération.

• Pourquoi cette aide ?
Annoncée par Patrice Vergriete, président de la CUD, lors des deuxièmes rencontres des États généraux de l'emploi local, cette mesure a été adoptée par le conseil communautaire le 16 juin 2016.

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place le remboursement à hauteur de 80 % de la taxe foncière pour renforcer son attractivité. Le but de ce disposif est d'attirer de nouveaux habitants dans le Dunkerquois pour booster l'économie locale et, indirectement, maintenir, voire créer des emplois.

• Qui peut prétendre à cette aide ?
Concrètement, les nouveaux propriétaires seront remboursés de cette taxe, durant les deux premières années, à hauteur de 80 % (jusqu'à 1 200€ par an).

Cette s'adresse aux propriétaires remplissant deux critères :
• Avoir acheté sa résidence principale dans le périmètre communautaire à partir du 17 juin 2016 ;
• Ne pas avoir été propriétaire durant les deux ans précédant l'acquisition.
Pour toutes les acquisitions effectuées en 2016, la première taxe foncière établie au nom du nouveau propriétaire sera adressée en 2017. L'acquéreur dispose d'un délai de 2 ans à compter de la perception de l'avis de la taxe foncière établie à son nom et envoyée par les services fiscaux, pour transmettre sa demande de subvention à la Communauté urbaine de Dunkerque.

• Quels sont les justificatifs à fournir ?
Pour constituer le dossier, il faut au préalable réunir les pièces justificatives suivantes :
• Attestation de propriété (acte de vente ou attestation de propriété du notaire) ;
• Avis d'imposition de la taxe foncière au nom de l'acquéreur ;
• Formulaire complété attestant la primo accession (mis en ligne en 2017)
• RIB au nom du propriétaire.
• **Complétez** le formulaire en ligne avec vos coordonnées, une alerte vous sera transmise par mail en 2017 pour vous rappeler d'effectuer votre demande de subvention en ligne avec les pièces justificatives nécessaires.
https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/aidehabitat-primoaccedant/

Pour tout renseignement contactez
le service habitat privé au 03.28.62.70.20

ÉLECTION SYNDICALE TPE 2016

Du 28 novembre au 12 décembre 2016

Les salariés de très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) et les employés à domicile sont, pour la deuxième fois, appelés à voter pour le syndicat qui les représentera pour les 4 années à venir.
Ce sont plus de 4,3 millions de salariés qui sont concernés et donc appelés à exercer ce droit de vote sur Internet ou par courrier : plus de 3 millions de salariés de TPE et plus d'1 million d'employés à domicile.
Grâce à ce scrutin, les salariés d'entreprises de moins de 11 salariés et employés à domicile pourront non seulement donner plus de poids à un syndicat mais ils participeront également à la désignation de leurs représentants dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) et des conseillers prud'hommes.

Les électeurs sont donc invités à voter :
- **pour être mieux représentés** : les syndicats participent en effet à l'élaboration des conventions collectives (temps de travail, rémunération, formation, congés …), à la gestion de nombreux organismes (sécurité sociale, assurance chômage et organismes paritaires) et aux concertations et négociations nationales avec l'Etat sur les grandes réformes sociales.
- **pour être mieux conseillés** : les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) créées pour ces salariés et mises en place en région dès juillet 2017 ont pour objectif de les informer sur leurs conditions de travail et de les conseiller.
Plus largement, les CPRI pourront faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles aux salariés.
- **pour être mieux défendus** : les conseillers prud'hommes ont pour mission de régler les litiges individuels entre salarié et employeur liés au contrat de travail.

Les salariés pourront voter, quelle que soit leur nationalité, s'ils remplissent 3 conditions :
- avoir été salarié* d'une entreprise de moins de 11 salariés ou employé à domicile, en décembre 2015 ;
- avoir 16 ans révolus au premier jour du vote (le 28 novembre 2016) ;
- être inscrit sur les listes électorales du scrutin.

La campagne d'information a été organisée en plusieurs temps :
- **au plus tard le 5 septembre 2016** : les électeurs ont reçu à leur domicile un courrier avec les informations relatives à leur inscription, accompagné d'un dépliant d'information ;
- e**n novembre 2016** : les électeurs reçoivent les programmes des syndicats candidats, leur identifiant pour voter sur Internet, un bulletin de vote et une enveloppe pré-payée.
- **du 28 novembre au 12 décembre 2016 : vote sur Internet ou par courrier.**

Un site internet dédié : election-tpe.travail.gouv.fr

Pour plus d'informations en Hauts-de-France, contactez le 03 7400 4000

**en CDI (contrat à durée indéterminée), en CDD (contrat à durée déterminée) ou en contrat d'apprentissage*